



OFFRE D'EMPLOI Ville de Feurs

Un(e) Agent de Surveillance de la Voie Publique / Placier

Située entre Roanne et Saint-Etienne, la Ville de FEURS bénéficie d'une situation géographique idéale grâce à l'implantation d'une gare et l'accès direct à l'autoroute A72. Commune de 8 400 habitants, la Ville de FEURS est un territoire dynamique et attractif.

La Ville de FEURS propose une offre culturelle et sportive variée et est particulièrement attractive grâce au dynamisme de ses commerçants et à la diversité de ses nombreuses associations.

Chaque jour, 120 agents de la Ville et Centre Communal d'Action Sociale font du territoire un lieu de vie dynamique, solidaire, en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour fournir des services de qualité aux habitants.

**Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi
professionnel dans un environnement porteur de
valeurs et de sens ?**

**La Ville de Feurs peut devenir votre nouvelle terre
d'accueil !**

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la Ville de Feurs, vous bénéficiez d'un environnement propice à votre épanouissement professionnel et personnel :

- S'inscrire dans des projets porteurs de sens,
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun et dans une ambiance bienveillante, avec une attention à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Travailler dans une administration innovante, accessible et proche des habitants,
- Accès facilité à la formation professionnelle.

#
**choisir
le service
public**

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste rattaché au service Police Municipale
35 heures hebdomadaires

DATE DE RECRUTEMENT

1^{er} janvier 2025

LIEU D'EXERCICE

FEURS – Service Police Municipale (avec déplacements réguliers sur le territoire)

RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire, prime mensuelle, prime de fin d'année, prime liée à la manière de servir, participation employeur prévoyance, action sociale (prise en charge frais de garde,...), Comité National d'Action Sociale, Association du personnel municipal.

CADRE D'EMPLOIS

Adjointes techniques territoriaux
Agents de maîtrise territoriaux

CONTACTS

Le poste est fait pour vous et vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Rien de plus simple !



Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 30 novembre 2024** (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative, pour les fonctionnaires) par mail à mairie.rh@feurs.fr en précisant la référence de l'offre ci-après : 2024-16-PM
Attention, les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

L'offre de recrutement est visible sur notre site internet et les réseaux sociaux de la Ville.

Pour découvrir notre Ville et nos services, rendez-vous sur www.feurs.org

MISSIONS PRINCIPALES, SOUS LA RESPONSABILITE DU RESPONSABLE DE SERVICE :

Le service de la police municipale assure la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Missions ASVP :

- Rédaction des arrêtés municipaux,
- Prévention et surveillance aux abords des équipements et lieux publics,
- Constat et verbalisation les contraventions au Code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules (zone bleue,...),
- Surveillance et sécurité des enfants aux abords des écoles,
- Participation à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques, marché hebdomadaire,
- Contrôle de la salubrité publique de la commune,
- Renseignement des usagers des voies et espaces publics,
- Travail en CSU

Missions Placier / Marché hebdomadaire :

- Régisseur titulaire du marché hebdomadaire,
- Assurer le rôle de placier et veiller au bon déroulement du marché (contrôle des documents inhérents à la participation du marché, gestion des arrivées et départs, respect du métrage...)
- Assurer la gestion et l'encaissement des recettes correspondantes,
- Assurer le suivi administratif de la régie, dépôt des fonds,

SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE :

- Expérience appréciée sur des fonctions similaires,
- Connaître la réglementation et les pouvoirs de police du maire,
- Faire respecter le code de la route et du stationnement,
- Comportement adapté aux situations conflictuelles (aptitude à la médiation),
- Bonnes qualités relationnelles, pédagogue, à l'écoute, capacité d'animation, sens du travail en équipe et transversalité,
- Capacités rédactionnelles, aisance bureautique,
- Discrétion professionnelle, autonomie, sens du service public,
- Permis B.

SPECIFICITES DU POSTE :

- Contact direct avec la population,
- Travail en équipe, en lien avec la police municipale,
- Rythmes variables en fonction des événements (Comice, Scoop Music Tour,...),
- Port d'une tenue spécifique, distincte des agents de Police Municipale,
- Condition d'assermentation liée aux prérogatives exercées,
- Bonne condition physique exigée.

Pour toute demande de renseignement concernant cette offre vous pouvez joindre le service ressources humaines au 04-77-27-40-04